

*Arrière-fief de la Cloutièrerie*

14 mars 1634.

Acte de concession de Robert Giffard, seigneur de Beauport, à Zacharie Cloutier d'un arrière-fief dans la dite seigneurie de Beauport.

Greffe de Roussel, notaire à Mortagne, 14 mars 1634.

20 décembre 1670.

Acte de vente de Zacharie Cloutier père et Xainte Dupont, sa femme, demeurants au Château-Richer, à Nicolas Dupont, sieur de Neuville, conseiller au Conseil Souverain, de la terre, fief et seigneurie de la Cloutièrerie, joignant d'un côté Jean Guyon, d'autre la veuve Jean Côté, d'un bout le fleuve Saint-Laurent et d'autre les terres non concédées, la dite terre appartenant au dit Cloutier par contrat passé à Mortagne par devant Roussel, notaire, le 14 mars 1634, et à lui accordée par défunt Robert Giffard, relevant à foi et hommage du dit sieur de Beauport.

Greffe de Gilles Rageot, notaire à Québec, 20 décembre 1670. . Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

10 mai 1687.

Contrat de mariage de François-Marie Renaud d'Avène des Méloizes et de Françoise-Thérèse Dupont, qui contient donation aux futurs époux par M. Nicolas Dupont de Neuville, grand'père de la future, de l'arrière-fief de la Cloutièrerie situé dans la seigneurie de Beauport.

Greffe de Gilles Rageot, notaire à Québec, 10 mai 1687.

29 juillet 1693.

Acte de vente de François-Marie Renaud d'Avène de Méloizes, tant en son nom que se faisant fort de Françoise-Thérèse Dupont, son épouse, à Jean Lefebvre dit Descô-